



PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire

Séance du 15 mai 2019

Tirage au sort pour la zone n° 5406 - Saintes - Saint-Jean-d'Angély

Le 15 mai 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 5406 - Saintes - Saint-Jean-d'Angély, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Etaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, premier secrétaire ;
- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, second secrétaire ;
- M. Cyril ROLLET, rapporteur de l'Autorité de la concurrence ;
- Mme Diane GENTIL, représentante du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Marine PARNAUDEAU, magistrate judiciaire en poste au Ministère de la Justice à la Direction des affaires civiles et du Sceau.

GD CR DD MP TD 1

La séance a débuté le 15 mai 2019 à ..11 heures .19..

*
* *

Pour la zone considérée :

Le premier secrétaire de séance a compté28..... bulletins.

Le second secrétaire de séance a compté :

-38..... demandes de création d'offices enregistrées.
-10..... demandes n'ayant pas donné lieu à constitution d'un bulletin, se répartissant ainsi :
 -3..... demandes surnuméraires ;
 -7..... demandes ayant fait l'objet d'une renonciation ;
 -0..... demandes caduques.

Il a été constaté que le nombre de bulletins correspond / ne correspond pas¹ au nombre de demandes enregistrées auquel a été soustrait celui des demandes n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un bulletin.

(en cas de non-concordance, il est indiqué les vérifications auxquelles il a été procédé. Si l'anomalie persiste, il est indiqué les conséquences qui en ont été tirées).

¹ Rayer la mention inutile.

Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

(les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).

Les personnes susmentionnées ont procédé / n'ont pas procédé aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

ls DR AG MP TB 3

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous² :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
5406	00051941	01/02/2019 14:01:31.108978	1
5406	00053450	01/02/2019 14:03:06.777029	14
5406	00053536	01/02/2019 14:03:13.137303	16
5406	00053607	01/02/2019 14:03:19.074635	18
5406	00055098	01/02/2019 14:05:32.662431	2
5406	00056402	01/02/2019 14:08:22.657717	4
5406	00056805	01/02/2019 14:09:25.463972	9
5406	00059297	01/02/2019 14:19:06.272497	19
5406	00060445	01/02/2019 14:26:59.148176	5
5406	00060527	01/02/2019 14:27:44.023363	17
5406	00061358	01/02/2019 14:36:24.939606	10
5406	00062117	01/02/2019 14:48:16.094209	25
5406	00062269	01/02/2019 14:50:47.877067	12
5406	00062360	01/02/2019 14:52:22.133534	27
5406	00063471	01/02/2019 15:18:23.506001	20
5406	00065051	01/02/2019 16:06:56.632572	26
5406	00065177	01/02/2019 16:13:45.016093	13
5406	00065672	01/02/2019 16:40:41.063101	8
5406	00066676	01/02/2019 17:41:36.234070	28
5406	00067537	01/02/2019 18:40:33.111390	11
5406	00067882	01/02/2019 19:04:37.297005	3

² Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.

5406	00068101	01/02/2019 19:16:37.069329	23
5406	00069105	01/02/2019 20:17:31.780252	15
5406	00070465	01/02/2019 22:13:57.966754	21
5406	00070671	01/02/2019 22:38:10.584909	24
5406	00071016	01/02/2019 23:19:38.551276	7
5406	00072098	02/02/2019 09:13:27.177635	6
5406	00073509	02/02/2019 13:00:27.119169	22

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).

concordance vérifiée

Observations complémentaires :

(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)

néant

La séance a été levée le 15 mai 2019 à .M... heures ...27..

*

* *

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

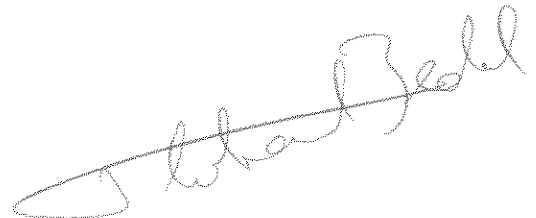
as CR DB MP TB 5

Paris, le15..... mai..... 2019.....

Le premier secrétaire



Le second secrétaire



Le rapporteur de l'Autorité
de la concurrence



Le représentant du Conseil
supérieur du notariat




Le magistrat



Zone 5406 - Saintes - Saint-Jean-d'Angély
Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
Etat néant			

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels

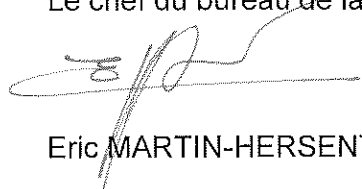

Eric MARTIN-HERSENT

14 MAI 2019

Zone 5406 - Saintes - Saint-Jean-d'Angély
Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone
01/02/2019 15:21:03.701606	00063611	27 mars 2019	5406
01/02/2019 15:23:59.843728	00063753	28 mars 2019	5406
01/02/2019 15:29:08.089495	00063985	26 mars 2019	5406
01/02/2019 18:24:27.131047	00067296	20 mars 2019	5406
01/02/2019 21:34:26.747484	00070059	10 mars 2019	5406
01/02/2019 22:53:15.781476	00070829	29 mars 2019	5406
02/02/2019 03:19:37.611073	00071586	23 mars 2019	5406

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

14 MAI 2019

Zone 5406 - Saintes - Saint-Jean-d'Angély
Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt
01/02/2019 à 14:51:47.408324	62329	5406	62269	01/02/2019 à 14:50:47.877067
01/02/2019 à 14:52:50.609611	62385	5406	62360	01/02/2019 à 14:52:22.133534
01/02/2019 à 14:52:52.478749	62387	5406	62269	01/02/2019 à 14:50:47.877067

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

14 MAI 2019